

Toutes ces réformes, vu leur ampleur, requièrent une période de transition, nécessaire et suffisante, surtout pour permettre aux nouvelles formations politiques de se structurer et de s'installer sur l'ensemble de notre territoire ainsi qu'au Mouvement Populaire de la Révolution de se restructurer au regard du nouveau paysage politique. Etant donné que tous les organes délibérants ont reçu, avec une belle unanimité, le satisfecit du peuple, qui du reste a demandé que leur pouvoir de contrôle soit renforcé, j'ai estimé, suivant en cela la volonté librement, c'est-à-dire le Conseil législatif, les Assemblées régionales, les Comités populaires des Zones et les Conseils de Collectivités restent en place jusqu'aux élections prochaines. En ce qui concerne l'actuelle équipe de l'Exécutif, après l'énoncé de toutes ces mesures, elle est réputée démissionnaire et chargée d'expédier les affaires courantes. Dans les tous prochains jours, sera connu le nom du Premier Commissaire d'Etat ou du Premier Ministre si vous voulez. Avec le nouveau Chef du Gouvernement, des consultations seront engagées pour la constitution de l'équipe de transition qui aura principalement pour mission l'exécution d'un programme d'urgence visant à répondre aux attentes de la population dans le domaine économique et social.

Quant aux partis politiques, un projet de loi fixant les conditions de leur existence, leur agrément et leur financement sera déposé incessamment sur le Bureau du Conseil législatif. Pour toutes ces raisons, la période de transition ira du 24 avril 1990 au 30 avril 1991. Cette période de douze mois sera mise à profit par les formations politiques pour faire l'apprentissage de la démocratie pluraliste et affronter l'électorat, suivant en cela un calendrier précis qui sera rendu public. La période de transition sera également mise à profit pour procéder à la révision de la Constitution qui se fera en deux étapes. Comme je l'ai déclaré plus haut, le pays sera régi pendant la transition par la Constitution actuelle qui doit subir des modifications au niveau du Conseil législatif. Pendant ce temps, une commission sera mise sur pied pour l'élaboration d'une constitution définitive appelée à régir la Troisième République. Après la mise en place du Gouvernement de transition, j'entreprendrai une tournée d'explication des nouvelles réformes à travers le pays, car la majorité silencieuse, qui a exprimé clairement sa volonté, pourrait ne pas comprendre pourquoi et dans quel intérêt j'ai opté pour le point de vue de la minorité.

Très chers Compatriotes,

Avant de terminer mon propos, je voudrais me résumer pour une bonne compréhension de tous. A dater de ce jour, mardi 24 avril 1990, tirant les enseignements de la consultation populaire à laquelle avaient pris part plus d'un million de Zaïroises et de Zaïrois et d'où sont sortis 6128 mémorandums, j'annonce solennellement au peuple zaïrois :

1 - l'introduction du multipartisme à trois au Zaïre, l'abolition de l'institutionnalisation du Mouvement Populaire de la Révolution avec comme conséquences, :

- la suppression de son rôle dirigeant,*
- la séparation nette entre le Parti et l'Etat,*
- la réhabilitation des trois pouvoirs traditionnels, à savoir le Législatif, l'Exécutif et le Judiciaire, comme les seuls organes constitutionnels,*
- la dépolitisation de la fonction publique, de la territoriale, des forces armées, de la gendarmerie, de la garde civile et des services de sécurité,*
- l'instauration d'un pluralisme syndical.*

2 - La désignation d'un Premier Commissaire d'Etat ou Premier Ministre si vous voulez, suivie de la formation d'un gouvernement de transition.

3 - La révision de l'actuelle Constitution en vue de l'adapter à la période de transition qui s'instaure.

4 - La mise sur pied d'une commission chargée d'élaborer la Constitution de la Troisième République, Constitution qui sera sanctionnée par un référendum populaire.

5 - L'élaboration, enfin, d'un projet de loi devant régir les partis politiques dans notre pays et organiser leur financement.

Très chers Compatriotes,

Ce mardi 24 avril 1990, une page nouvelle de l'Histoire politique de notre pays vient de s'ouvrir et je me permets de nourrir des grandes espérances sur l'avenir de nos institutions, prémisses de tout progrès. Quelles que soient les lacunes inhérentes à toute œuvre humaine, nous devons reconnaître que grâce à l'idéal qui nous a toujours animé dès

l'aube du 24 novembre 1965, nous avons la paix, l'unité nationale, l'intégrité du territoire et la fierté de nous sentir partout Zaïrois.

Voilà le nouveau visage du Zaïre.

Voilà le Zaïre de la Troisième République qui prend naissance aujourd'hui et que nous voulons grand et prospère. Ce Zaïre, nous devons le bâtir ensemble pour relever un défi digne du troisième millénaire vers lequel va nous conduire la Troisième République.

Si deux désirs font une volonté, comme le disait un grand penseur britannique, Georges Meredith pour ne pas le citer, je me demande, quant à moi, ce que peuvent faire deux volontés unies : la vôtre et la mienne. Deux volontés qui s'inscrivent dans le cadre d'un nouveau pacte que nous signons aujourd'hui, vous et moi, pour la construction d'un nouveau Zaïre.

Un nouveau Zaïre dis-je :

- *sûr de lui,*
- *fort du grand génie créateur de son peuple,*
- *conscient de sa place au cœur de l'Afrique ,*
- *capable désormais d'affronter avec foi et sérénité, assurance et dignité, les défis de l'an 2000.*

Un nouveau Zaïre, enfin, qui fera dire aux générations futures, pensant à la journée d'aujourd'hui : " vraiment ce fut un des moments les plus beaux de l'histoire de la République "

Vive le Zaïre !

Vive la troisième République !

Vive le Renouveau !

Je vous remercie.

1 - Les réactions

Après son discours, Mobutu autorise la libération de l'opposant E. Tshisekedi qui était, depuis 5 ans, détenu en résidence surveillée en jouissant de sa liberté de mouvement.

Le message présidentiel est non seulement accueilli par l'opposition intérieure comme une victoire de la lutte menée depuis 1981, mais favorablement aussi par la grande majorité de la population et surtout par les diverses sensibilités politiques qui œuvraient dans la clandestinité. La réaction des hommes forts de l'opposition incarnée par l'UDPS¹ ne se fait pas attendre à commencer par son chef, Tshisekedi. Ce dernier exige la démission du président Mobutu, car selon l'article 33 de la constitution, le président du MPR est de droit Président de la République ; s'étant auto-exclu du MPR, il perd conséquemment la qualité de magistrat suprême. Lors de sa conférence de presse, Tshisekedi s'exprime en ces termes : " ... le discours de Mobutu n'a rien de surprise. Car " notre peuple a condamné le régime, sous la pression, Mobutu a restitué le pouvoir au peuple "2.

Selon Kabungulu Ngoy Kangoy (1994 : 19), le discours du Chef de l'Etat suscita néanmoins un débat politico-juridique entre légalistes et réalistes.

Les premiers estiment que le Président de la République n'ayant pas requis l'avis du Congrès du MPR avant la mise en place des options fondamentales, il a violé les articles 55 et 111 de la Constitution. Quant aux seconds, ils font prévaloir la nécessité et l'urgence d'un changement indispensable commandé par les impératifs exprimés par la volonté populaire.

A Bruxelles, l'opposant Lihau présidant une rencontre de tous les partis politiques et organisations de l'opposition exilée pose des préalables à des négociations avec le pouvoir : une véritable réconciliation nationale autour d'une table ronde, un multipartisme réel, le démantèlement des forces de sécurité. (voir

1 UPDS = Union pour la Démocratie et le Progrès Social

2 Tshisekedi wa Mulumba, conférence de presse, in *Jeune Afrique* du 7 mai 1990.

Annexe VII°, tome II, p.536, la déclaration conjointe des partis politiques et organisations de l'opposition zaïroise).

2 - Discours du 3 mai 1990 ou discours de clarification¹

Le discours du 24 avril 1990 ayant suscité certains malentendus, voire des ambiguïtés, le président Mobutu saisit l'occasion de la journée parlementaire pour clarifier son discours. Il annonce la constitution d'un gouvernement de transition et un calendrier précis de la transition.

Dans le ton et le contenu, ce nouveau discours représente une marche arrière par rapport à celui du 24 avril. Non seulement le président rappelait avec insistance qu'il restait le chef, mais accentuait encore le formalisme des réformes qui sont envisagées comme une simple mécanique procédurière. Le passage le plus remarqué fut celui où il fit valoir qu'il n'admettrait plus " de marches, de manifestations ou de meeting ". Il fait allusion ici à l'agitation qui régnait tous les jours autour de l'habitation de Tshisekedi. Seules étaient autorisées " les consultations de salon et informelles autour d'une tasse de thé, d'un verre de limonade ou de toute autre boisson mais de préférence sans alcool " (Willame 1991 : 100).

Ce schéma, conçu par le président Mobutu et ses proches conseillers, jette la suspicion sur les véritables intentions du chef de l'Etat qui est accusé par l'Opposition de faire marche arrière par rapport au discours du 24 avril 1990. Du coup, des événements internes et des réactions externes perturbent une évolution qui aurait dû maintenir le pouvoir présidentiel face au multipartisme octroyé.

Ainsi, à l'Université de Kinshasa, trois Commissaires du Peuple (députés) se feront molester par les étudiants : ils seront tondus et leurs abacost (costume zaïrois, dérivé de à bas le costume) déchiquetés, du fait, selon les étudiants, que les élus du peuple ont applaudi le Chef de l'Etat pour un discours qui va à l'encontre de l'intérêt du même peuple.

¹ Extrait de Discours, voir Annexe VIII, tome II, p.541

Ce qui a valu leur exclusion de l'université et l'engagement des poursuites judiciaires (AZAP- Agence Zaïre Presse- du 9 mai 1990). Ce même discours a provoqué un trouble sanglant dans les campus universitaires du pays. Les étudiants estimant que le président Mobutu a repris le pouvoir. La descente sur la ville organisée par les étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu entraîne des violentes manifestations.

La solidarité estudiantine conduira les étudiants de l'Université de Lubumbashi a manifesté à leur tour, d'où le massacre de Lubumbashi (11-12 mai 1990) en représailles contre les excès que les étudiants avaient commis à l'endroit de leurs camarades jugés complices du pouvoir en place comme décrit précédemment.

CHAPITRE IV - LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

La seule voie idéale pour sortir le Congo-Kinshasa de sa crise consistait dans la Conférence nationale, cadre idéal où le peuple congolais pouvait se remettre en question, se réconcilier avec lui-même et avec ses dirigeants, responsables de cette crise. Elle était donc incontournable. Ainsi après de longs débats autour d'une conférence, une conférence constitutionnelle, une conférence nationale ou une conférence nationale souveraine, tombe le 11 avril 1991 une ordonnance présidentielle n°91-098 convoquant pour le 29 avril une conférence nationale, sans attributs de souveraineté. Le peuple n'étant pas satisfait par cette " CN " aux compétences limitées, exigea que la Conférence nationale soit reconnue " souveraine, aux décisions exécutoires et opposables à tous ". Le régime essaya de combattre cette souveraineté, mais le 15 juillet 1991 le chef de l'Etat finit par signer une nouvelle ordonnance. Celle-ci affirmait que la Conférence nationale " statue souverainement " ¹. L'expression reste ambiguë, mais le peuple a, quant à lui, décidé de considérer que la conférence nationale était souveraine.

¹ Lire à ce sujet " Le processus de démocratisation au Zaïre ". Obstacles majeurs et voies de solution. Editions du Secrétariat Général de la Conférence Episcopale du Zaïre (CEZ), Kinshasa, 1996.

1 - Les difficultés de sa mise en place

En juillet 1991, après de longs débats autour du statut, de l'objet et de la durée, le Congo-Kinshasa connut le début de travaux de la Conférence Nationale Souveraine (CNS).

Mais la joie que cet événement provoque n'est qu'éphémère car dès les premières rencontres, les divergences entre les partisans de Mobutu et ceux de l'Opposition éclatent au grand jour et bloquent le démarrage effectif des travaux : La commission préparatoire à la Conférence Nationale est contestée par certaines forces politiques de l'opposition jugeant la souveraineté de la Conférence limitée. Tous crient à la manipulation, piège, trahison, des irrégularités sur les listes des participants, les disparitions d'argent, la mauvaise acoustique, les magouilles dans la désignation des scrutateurs et dans la validation des mandats des délégués.

Dans la perspective de faire survivre le mobutisme à travers le changement, la mouvance présidentielle¹ entreprend de conquérir une majorité numérique au sein de la Conférence Nationale souveraine. Sous la pression des forces acquises au changement, il se produit un retournement hostile au statu quo. Par instinct de conservation, le pouvoir bloque les travaux des assises du Palais du Peuple. Et la pression de monter dans la rue. Au fil des semaines et des mois, les travaux piétinent, les cartels politiques se constituent, alors que la situation sociale et économique du pays ne cessent d'empirer.

Le mouvement insurrectionnel de septembre noir à Kinshasa rapprochera l'ordre social régnant de son point de rupture : les manifestations populaires dans la capitale pour protester contre le coût de la vie (la hausse vertigineuse des prix, l'annonce de l'alignement du cours du Zaïre sur celui des transactions parallèles ayant entraîné le doublement du prix de l'essence et une hausse généralisée des prix, augmentation de 150% en deux jours et celui des transports en commun de 350%) se soldent par deux morts et plusieurs blessés. Les fonctionnaires poursuivent leur

¹ C'est le parti de Mobutu, le MPR.

grève. Le climat de malaise politique généralisé, lié essentiellement au mauvais départ de la conférence nationale souveraine sert de prétexte aux militaires, qui, réclamant leur solde, se livrent aux pillages à Kinshasa les 23 et 24 septembre. Les 24 et 25 la contagion atteint la ville de Kisangani dans le Nord-est du Congo-Kinshasa.

En mars 1992, la Conférence Nationale reprendra ses travaux et en décembre 1992 le Haut Conseil de la République (HCR)¹ est né, composé de 453 membres. Cet organe législatif sera dissout par Mobutu en janvier 1993. Le problème réside au niveau de la légitimité entre le Haut Conseil de la République (HCR) et l'ancienne assemblée que le président Mobutu maintient artificiellement en vie. Conséquence : la séquestration des membres du HCR, les 24 et 25 février 1993 au Palais du peuple dont décrit Ngal² dans son livre. Il sera remplacé par le Parlement de transition de 734 membres résultant de la fusion entre l'ancien Conseil Législatif et le Haut Conseil de la République. Quoique incapable d'apaiser les diverses péripéties de la classe politique, ce nouveau Haut Conseil de la République a pris quelques actes significatifs tels que l'approbation d'une Commission nationale pour les élections, le vote d'une constitution. Celle-ci prône le fédéralisme et confirme le principe du partage du pouvoir entre le Gouvernement et la présidence de la République.

“ ... la Conférence nationale souveraine a été dès le départ ensorcelée parce que les principes sacrés d'une bonne palabre africaine n'ont pas été respectés. Le discours est resté parasité d'ambiguïtés dans l'organisation même de la palabre, mettant ainsi en doute les qualité d'éventuels “ ntiene ” ou “ mulumbu ”; le consensus y a toujours été en équilibre instable tant les intérêts des partis en présence étaient diamétralement opposés, et rivés sur des questions personnelles de survie immédiate. Le consensus était compromis d'avance parce que la représentativité des

1 La légitimité entre le HCR et l'ancienne assemblée que le Président Mobutu maintient artificiellement en vie pose problème, d'où la séquestration des membres du HCR, institution suprême issue de la conférence nationale le 24 et 25 février 1993 au Palais du peuple dont décrit Ngal dans son ouvrage “ *La condition démocratique ...* ”.

La même période Mobutu dédouble l'organe exécutif par la nomination d'un gouvernement parallèle dirigé par F. Birindwa. Le pays a alors deux gouvernements : celui de Birindwa soutenu par le président Mobutu et celui de Tshisekedi, réduit à la clandestinité et soutenu par le peuple.

2 Ngal G. op. cit.

“ délégués ” était douteuse, autant que, par ailleurs, les règles du jeu et les procédures.

De plus, la rétribution des “ conférenciers ” sous forme de “ per diem ” plantureux a prostitué le principe d'intérêt national et a rendu vulnérables ces mêmes délégués. Conséquence: le rituel s'est dévitalisé pour donner lieu à une théâtralité factice. Les scènes cocasses que les “ conférenciers ” ont offertes lors de leurs empoignades dans le Palais du Peuple en 1991, au début du forum, ont donné la mesure de leur culture politique par la vaste pantalonnade à laquelle beaucoup d'entre eux se sont livrés.

Autre conséquence, à défaut de formules sacrées typiques qui consacrent la tradition et la jurisprudence, on eut l'évocation débridée, dans les propos de bon nombre de délégués, des clauses d'une Constitution elle-même sujette à caution dans une situation politique exceptionnelle.

Par ailleurs, poursuit-il, le recours, pour le moins insolite, à de nombreux passages bibliques lors des séances plénières a fini par donner une allure passablement démagogique aux propos des officiels qui les exprimaient, suivant une mode prophétique répandue, une manière de “ racolage ” des consciences naïves... ”¹

Dans le journal congolais, *Elima*, du 19 septembre 1991 Thomas Kanza¹ s'interrogeait sur les balbutiements de la démocratisation :

“ Sommes-nous maudits, se demandait-il ? Peut-être car le sang des innocents tués et assassinés ne nous attire pas la bénédiction de Dieu (...). Sommes-nous inconscients ? Je dirais plutôt que beaucoup de zaïrois, les nantis, les présumés coupables sont simplement égoïstes et ont une peur inconsciente du changement vers la démocratie (...). Sommes-nous manipulés et téléguidés par l'argent ? Certainement. Il me semble que c'est l'argent qui mène la danse politique au Zaïre (...). Les oppositions

¹ Lye Mudaba Yoka, “ Kinshasa, signes de vie ”, *Cahiers Africains* n°42, L'Harmattan, Paris, 1999, p.93.

Lire également Georges Ngal, *La condition démocratique. Séquestre du Palais du Peuple*, éditions Tanawa, Saint-Denis, France, 2002. L'auteur relate les conditions d'enfermement vécues sous la menace de mort de militaires par les Conseillers du Haut Conseil de la République (organe législatif de transition issu de la Conférence Nationale Souveraine) lors de la Conférence Nationale Souveraine congolaise du 24 au 26 février 1993 à Kinshasa. L'auteur y participait en qualité d'invité scientifique.

idéologiques sont presque inexistantes, les oppositions politiques (...) ne sont que théoriques. Tout ou presque tout est fonction de l'argent (...). Pourtant, la période agitée que nous traversons précède le beau temps qui va bientôt venir (...). Je ne peux pas ne pas penser à Albert Ndele² qui, un jour en exil à Washington, m'avait appris que Dieu écrit droit avec des lettres penchées "

Il est évident que l'échec de la Conférence Nationale incombe à la Commission préparatoire mise en place entre mai et juin 1991 qui fut mal conçue, mal organisée, compromettant son déroulement. Elle a ressemblé à un congrès des partis politiques où la mouvance présidentielle et les partis d'opposition se livraient à l'appropriation et au partage du pouvoir sur les préoccupations du peuple. L'erreur fut d'aller à la conférence nationale sans une préparation suffisante. Or la préparation devait porter sur la conception même de la conférence nationale comme lieu de concertation et d'élaboration d'un projet de société fondée sur des options fondamentales et porté par des institutions capable de le traduire dans la praxis politique, économique, et culturel. Cette préparation devait aider le peuple congolais à comprendre et assumer cette perspective essentiellement positive et constructive de la conférence nationale.

La Conférence Nationale zaïroise a eu à affronter une situation de conflit profond qui opposa un peuple à un régime politique auquel on avait de très graves reproches à faire. Les choses allaient mal au Congo-Kinshasa. C'est pourquoi il a été important que la Conférence Nationale soit perçue par le peuple comme une issue à la crise nationale et un lieu de rencontre entre frères et sœurs, une occasion d'écoute, de dialogue, et de réconciliation. Ce ci supposait une véritable préparation " spirituelle " au dépassement de soi et à la conversion³.

Une telle préparation devait rendre au peuple capable de vaincre le ressentiment, la rancune, la haine, et la division¹. La Conférence Nationale ne pouvait aboutir dans la paix et au profit du peuple zaïrois sans une volonté politique favorable où une collaboration positive des partenaires étrangers du Zaïre, laquelle

1 Ancien compagnon de route de Patrice E. Lumumba

2 Ancien gouverneur de la Banque Centrale du Congo dans les années 1960.

3 Cf. C.E.Z., Mémorandum au chef de l'Etat, n° 5.

du reste s'est constamment manifestée, notamment celle de la Belgique, des USA et de la France.

2 - Les gouvernements successifs

Tableau 4 - Les gouvernements successifs de la période de transition

Gouvernements	Premiers Ministres	Durée
Gouvernement de la transition	V. LUNDA BULULU	Avril 1990- Mars 1991
Gouvernement d'Union Nationale	C. MULUMBA LUKOJI	Mars - Septembre 1991
Gouvernement de Salut Public	E. TSHISEKEDI WA MULUMBA	Septembre - Octobre 1991
Gouvernement de Combat	B. MUNGUL-DIAKA	Octobre - Novembre 1991
Gouvernement de Large Union Nationale	J. NGUZ-A-KARL I BOND	Novembre 1991-Août 1992
Gouvernement issu de la C.N.S	E. TSHISEKEDI WA MULUMBA	Août - Décembre 1992
Collège de Secrétaires Généraux	N. NZUSHI MUPIEMINA	Décembre 1992-Mars 1993
Gouvernement de Salut Public et de large Union Nationale	F. BIRINDWA	Mars 1993-Juillet 1994
Gouvernement de la Transition	L. KENGO WA DONDO	Juillet 1994-Mars 1997
Gouvernement d'Etat d'Urgence	LIKULIA BOLONGO	Avril - Mai 1997

Source : Ndaywel è Nziem Isidore. Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République Démocratique. Ed. Duculot/Afrique, 1998, pp 770-775

Comme l'indique le tableau ci-dessus depuis la libéralisation des partis politiques en 1990, aucun gouvernement n'est parvenu à exécuter convenablement son programme en raison, entre autres causes, de mauvais rapports avec le FMI(Fonds monétaire international) et la Banque mondiale, de désordre politique et des changements successifs des gouvernements à courte durée.

1 Idem.

A - Le gouvernement de la transition (avril 1990-mars 1991)

C'est au lendemain du discours de clarification (3 mai 1990) qu'est installée la composition du gouvernement de transition. Lunda Bululu est nommé Premier Ministre de la transition. Sa mission est d'assurer la transition démocratique suivant les étapes définies dans le discours présidentiel et de redresser la désastreuse situation sociale et économique qui provoque les revendications de toute sorte.

A peine formé, le gouvernement de la transition connut une grande déception au sein de l'opinion publique pour avoir repris les proches du président Mobutu dans des postes clés : un tel gouvernement n'est pas qualifié à organiser des élections mais, la fraude électorale au profit du MPR. Il sera confronté à une série de grèves des professeurs d'Université, des enseignants du primaire et du secondaire, des médecins, des fonctionnaires, etc. qui ont contraint l'exécutif à lâcher du lest sur le fond salarial et surtout au massacre des étudiants du campus universitaire de Lubumbashi.

Le gouvernement s'engagea à la campagne du démenti soutenant la thèse d'une rixe entre étudiants. Pendant ce temps, le Zaïre de l'époque était isolé sur la scène internationale. La Communauté européenne, l'Amnesty International, voire le Comité international de la Croix Rouge réclamaient une enquête internationale.

Cet isolement du Zaïre a pour conséquence " la rupture unilatérale par la Belgique des accords de Rabat et de Kinshasa, avant même que ne soient publiées les conclusions d'enquêtes de Lubumbashi dans la nuit du 11 mai au 12 mai. Seuls les ressortissants belges œuvrant dans le secteur privé zaïrois et les Coopérants belges au Zaïre qui sont à la charge du Gouvernement zaïrois peuvent rester au Zaïre. En revanche, tous les Coopérants qui relèvent de l'assistance technique payée par la Belgique ainsi que toutes les organisations non-gouvernementales belges financées par le gouvernement belge seront obligées de quitter le territoire zaïrois "¹

¹ Compte rendu de la réunion hebdomadaire du Conseil Exécutif tenue à Goma, le 22 juin 1990, in *Elima* du 7 août 1990.

Les rapports entre Kinshasa et Bruxelles se dégradent. La Belgique suspend la préparation de la grande commission belgo-zaïroise, gèle l'ordre du prêt d'Etat pour 1989 et 1990 et exige la constitution d'une enquête internationale pour établir la vérité sur ce qui s'est passé réellement sur le campus de Lubumbashi. Non, rétorque le Président Mobutu : " Puisque cette demande vient des Belges, il n'y aura pas d'enquête internationale à Lubumbashi... On cherche ma tête, ajoute le Président Mobutu... Je la vendrai trop chère... qu'il n'y aura pas de rupture des relations diplomatiques entre les deux pays "1.

Acculé par le directoire de la grève des agents et fonctionnaires de l'Etat, désavoué par le Conseil national de l'ordre des médecins, pourfendé par la presse écrite privée qui ne jurait plus que par sa démission, le Premier Ministre Lunda Bululu démissionnera le 14 mars.

Dans sa lettre manuscrite de démission adressée au Président Mobutu, il écrit : " Je m'adresse au peuple zaïrois pour lui dire que j'ai exercé mes fonctions de Premier ministre dans des conditions très difficiles. Qu'il en tienne compte pour juger mon action "2.

1 Mobutu Sese Seko, Interview exclusive à TV 5, le 6 juillet 1990.

2 Lunda Bululu, " Lettre de démission adressée au président Mobutu, publiée par le journal congolais *Umoja*, du 15 au 16 mars 1991.

B - Gouvernement d'Union Nationale (mars -sept. 1991)

Nommé à peine huit mois, le Premier ministre Lunda Bululu démissionne. Il est remplacé par le professeur Mulumba Lukoji. Le nouveau Premier ministre a pour objectifs :

- amener les zaïrois en Conférence
- stabilisation de la monnaie
- mise au gouvernement des hommes compétents, crédibles, nationalistes
- lui-même le Premier ministre aura les prérogatives dévolues au chef du gouvernement.

Toutes les formations politiques de l'opposition refusent de participer au gouvernement Lukoji qu'elles qualifient de non responsable ni représentatif dépendant du Président Mobutu et surtout que ce gouvernement ne traduit pas l'esprit de consensus arrêté le 28 février et le 1^{er} mars 1991 en ce qui concerne la procédure de formation de l'équipe gouvernementale que sa composition¹

Le gouvernement Lukoji sera confronté à la destruction économique (bradage de la monnaie) dont il se sentira incapable d'y mettre fin, d'où sa démission le 15 juillet. Monsieur Tshisekedi wa Mulumba est nommé Premier ministre. Sous la protestation spontanée de la population, il décline l'offre. Le gouvernement sortant est donc reconduit. Mais pas pour longtemps, car pour exprimer leur mécontentement et se plaindre du régime qui bloquait le déroulement de la Conférence nationale souveraine, les militaires et la population des banlieues de Kinshasa se livrèrent aux émeutes et pillages des mois de septembre et octobre 1991. Comme le pouvoir en place ne maîtrisait plus la situation, cela eut comme conséquence immédiate la chute du gouvernement Mulumba Lukoji.

¹ Lettre du 31 mars 1991 à monsieur le Président de la République, in *Le Champion du Zaïre*, du 22 au 29 avril 1991.

C - Le gouvernement de Salut Publique (sept.- octobre 1991)

Dans le but de “ rechercher les voies de décriper le climat politique et de juguler la grave crise économique et sociale, le Président Mobutu arrimé à sa majorité présidentielle se concertera avec l’Opposition d’où sortiront les accords du Palais de Marbres I, qui concluront à l’urgence d’un gouvernement de crise.

Monsieur Tshisekedi accepte d’être nommé Premier Ministre par Mobutu, mais le traite dans la foulée de “ monstre humain, sans loi, sans morale et sans principe ” et biffe dans sa déclaration de serment les mots qui impliquent la reconnaissance au chef de l’Etat des titres en vertu desquels celui-ci vient de le nommer.

Il sera donc, selon les propres termes de Braeckman¹, remercié comme un mal propre au lendemain de sa nomination et remplacé par M. Mungul Diaka, un ancien opposant, rallié pour la circonstance.

D - Gouvernement de combat et gouvernement de Large Union Nationale

La nomination de Mungul Diaka provoque protestations et agitations sur l’ensemble du pays. La situation politique n’est toujours pas décripée. Deux mois plus tard, le Président Mobutu fait appel à monsieur Nguz a Karl i Bond (novembre 1991-août 1992).Le quatrième gouvernement, en quatre mois, dirigé par ce dernier, n’a toujours pas pu, plus que les précédents, juguler l’inflation des prix et la continuelle dépréciation de la monnaie nationale. Alors qu’un dollar américain s’échangeait contre 65.000 zaïres le lendemain il en représentait 100.000. Le carburant ne cessait d’augmenter passant successivement de 34.000 zaïres le litre à 43.000, puis 54.000. Cette hausse s’est répercutée immédiatement sur le prix des transports publics lequel grève lourdement le budget des employés.

Nous représentons trois tableaux qui analysent l’inflation en 1990 à Kinshasa.

¹ Braeckman C. Terreur Africaine, Burundi, Rwanda, Zaïre : les racines de la violence. Fayard, 1996, p. 207

Tableau 5 - Analyse trimestrielle de l'inflation en 1990

1 ^{ère} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
31/12/89 31/03/90	30/06/90 30/09/90	31/01/90 30/06/90	30/09/90 31/12/90
+12,6%	+11,5%	+19,4%	+14,3%

Tableau 6- Inflation annuelle au cours des cinq dernières années

1986	+33,9%
1987	+77,1%
1988	+94,2%
1989	+56,0%
1990	264,9%

Tableau 7- Analyse de l'inflation par groupes de dépenses en 1990

Alimentation	+274,3%
Habitation	+222,4%
Santé	+405,9%
Habillement	+238,7%
Culture	+229,8%
Transports, divers	
Total	+264,9%

(Source : *Analyse de l'inflation en 1990 à Kinshasa, Projet de Coopération française, Rép. Du Zaïre, Institut National de Statistique, 1991*)

Nous remarquons que le document consulté ne donne pas de pourcentage en ce qui concerne transports-divers. Cette inflation va s'aggraver au cours de l'année 1991.

A ce propos un article d'une correspondante du journal français " *Le Monde* " du 2 janvier 1991 (Annexe III a) situe bien le phénomène de l'inflation galopante dans le cadre général de l'évolution du pays et donne une analyse sensible et vivante de l'atmosphère qui règne à Kinshasa, la capitale.

Un autre article (Annexe III b) signé *le Soft de Finance* du 22 février 1991 s'efforce de faire la part des différents facteurs qui contribuent à expliquer la poussée d'inflation enregistrée en février 1991.

E - Gouvernement du Salut Public et de Large Union Nationale (mars 1993 - juillet 1994

Le 2 avril 1993, sans avoir reconnu le gouvernement constitué par le Premier ministre Tshisekedi élu de la Conférence Nationale Souveraine et après avoir fait sceller ses bureaux, le Président Mobutu dédouble l'organe exécutif par la nomination d'un gouvernement parallèle dirigé par Faustin Birindwa. Son gouvernement sera investi le 4 avril 1993. Le pays a alors deux gouvernements : celui de Birindwa soutenu par Président Mobutu et celui de Tshisekedi réduit à la clandestinité, soutenu par le peuple.

Le 6 avril, une déclaration de la Communauté économique Européenne (CEE) et ses membres annonce, qu' " ils " ne peuvent, dans le cadre de leurs relations avec le Zaïre (Congo-Kinshasa), accepter la nomination comme Premier ministre par ordonnance présidentielle de Monsieur Faustin Birindwa sur proposition du conclave politique composé uniquement des représentants de la mouvance présidentielle, sans approbation du Haut Conseil de la République et par conséquent en dehors du processus de transition défini par la Conférence Nationale Souveraine.

Un tel gouvernement ne pourra donc bénéficier de la coopération de cette Communauté et de ses membres”¹

Cette déclaration sera suivie quelque semaine plus tard par celle du Département d’Etat Américain : “ Les Etats-Unis ne se voient pas collaborer avec un gouvernement illégal et sans autorité. En plus, nous avons dépassé le stade de faire des déclarations d’intentions, condamner et désapprouver. Il faut songer maintenant à certaines actions concrètes² ».

La troïka occidentale comprenant la France, Les Etats-Unis et la Belgique a manifesté son appui au Gouvernement Tshisekedi par le refus d’octroi des visas au Président Mobutu, à son entourage et aux membres de sa famille. Cette mesure a malheureusement débouché sur une pratique d’octroi sélective des visas sur base des critères très subjectifs, frisant le mépris absolu des droits de l’homme. L’ambassade de Suisse ainsi que les pays asiatiques représentés au Zaïre ont refusé de se livrer à ce combat très singulier.

Depuis son entrée en fonction, le Gouvernement Birindwa n’a connu que la paralysie de l’Administration : grève illimitée à la Fonction publique, à l’INSS (Institut national de sécurité sociale), à l’Onatra (Office national des transports) ; insécurité généralisée : assassinats, arrestations arbitraires, enlèvements, atteintes à la liberté de mouvements, viols des femmes et jeunes filles, attaques et vols à main armée, détentions arbitraires, tentatives d’enlèvement et d’assassinats, tortures, atteintes à la liberté d’expression et d’association, disparitions, pillages et mutineries, déplacements des personnes, entretien des zones de tension, recrudescence d’endémies et épidémies³

1 Zaïre-Afrique, n°276, juin-juillet-août 1993.

2 Déclarations faites le 19 mars 1993 par l’ambassadeur de des Etats Unis d’Amérique au Zaïre, Mme Melissa Wells, citées par le journal congolais La Tempête des Tropiques, du 23 au 24 mars 1993

3 Ligue des droits de l’homme, Zaïre, 1994, pp. 2-95.

Les raisons de ce terrorisme d'Etat, selon la même source, seraient que : " le Gouvernement de monsieur Birindwa, considéré comme illégal par une grande majorité de la population et non reconnu par la communauté internationale a, pour s'imposer, recouru à une répression sauvage et systématique des Opposants politiques et des leaders de la société civile qui militent pour l'instauration d'un Etat de droit au Zaïre¹ " C'est ce qui explique la défection du gouvernement Birindwa et le retour controversé de Léon Kengo wa Dondo aux " affaires " comme Premier ministre (juillet 1994 - mars 1997) jusqu'au moment où la rébellion est enclenchée en octobre 1996. Ainsi, se succéderont gouvernements sur gouvernements sans solution aucune. La décrispation de la situation politique, l'effroyable misère de la population resteront totales.

¹ Ligue des droits de l'homme, Zaïre, 1994, pp. 2-95.

Conclusion de la première partie

Le processus de démocratisation a pour objectif fondamental de favoriser les conditions de passage (d'un pays) d'un Etat autoritaire à un Etat de droit., susceptible de concourir au développement d'une société plus humaine et démocratique basée sur l'égalité et la liberté.

Ainsi quelques pays de l'Europe de l'Est qui subissaient l'empire soviétique depuis la fin de la seconde Guerre mondiale se sont engagés dans un processus de transition afin de rompre avec ses principes fondamentaux, notamment le rôle dirigeant du Parti communiste et l'unité du pouvoir d'Etat à la base de la conception marxiste-léniniste et les remplacer par les principes démocratiques : la primauté de l'élection libre des représentants au suffrage universel, la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, l'autonomie locale, les libertés publiques, la liberté économique.

Tous les gouvernements s'appuient sur une majorité politique issue d'élections, les libertés individuelles garanties, les droits de l'opposition respectés.

Le même mouvement a gagné les Etats d'Afrique subsaharienne dirigés par les régimes de Parti unique, dont le Congo-Kinshasa. Les causes endogènes et exogènes sont à la base des changements politiques dans ce pays : la misère de la population congolaise, les manifestations des étudiants, les grèves dans les administrations, bref le malaise intérieur sans oublier un environnement international en pleine mutation.

Le peuple congolais avait accueilli avec un grand enthousiasme et beaucoup d'espoir l'ouverture à la démocratie pluraliste. Mais il a été vite déçu de constater que le processus de démocratisation auquel il croyait tant consistait en une confrontation entre les forces politiques du statu quo représentées par Mobutu et celles du " changement ", c'est-à-dire les autres politiciens membres de l'opposition,

qui, entendaient, les unes et les autres, contrôler le processus mettant en place une démocratisation maquillée.

La mouvance présidentielle, mue par des ambitions divergentes et dévorantes, et l'opposition subdivisée en clubs des radicaux et des modérés, se neutralisaient mutuellement et distraient le peuple par une rhétorique clinquante. La cacophonie entretenue par ces différentes sensibilités politiques n'a fait que désaxer davantage une population qui s'est trouvée finalement sans repères (Kalulambi Pongo 2001 : 366).

En organisant une conférence nationale, Mobutu avait pour objectif de contrôler le processus de démocratisation par le haut et de retisser les fils d'une toile politique dont il entendait rester encore le maître d'œuvre (Willame 1991, :239).

Les multiples tentatives de médiation (entre autres celles de l'actuel président sénégalais Abdoulaye Wade, à l'époque opposant au régime d'Abdou Diouf), d'où qu'elles viennent, n'ont pas amolli la ferme volonté de Mobutu de rester au pouvoir, surtout face à une opposition fragilisée par ses propres divisions internes, dues la plupart du temps à des enjeux politiques au soubassement matériel, décomposée et installée dans un "sentiment diffus d'impuissance".

Economiquement, il était permis d'espérer que la démocratisation du système entraînant la transparence dans la gestion de la chose publique, allait permettre une meilleure exploitation des ressources disponibles dans le sens d'un développement autocentré fondé sur l'intérêt du pays et les aspirations des citoyens.

Bien au contraire, les stratégies politiques mises en chantier par les différents protagonistes de la scène politique congolaise ont eu pour effet de détruire presque la totalité des structures formelles de l'économie et de bloquer la production nationale.

La population, lasse d'interminables conflits politiques, voyant son niveau de vie baisser, déploie son énergie dans le secteur informel pour sa survie.

La justice distributive proclamée notamment par la Conférence nationale souveraine sur le plan social n'aura été qu'un vœu pieux. On assiste à la dégradation